

UNE NUIT DE DÉCEMBRE À BRESCIA
ACTE DE RÉVOLTE, BIEN PRIVÉ ?



NO COPYRIGHT

10 MARS 2016

Le « débat théorique » façon Attaque

En guise de premier des « textes théoriques » à venir pour « contribuer à approfondir la réflexion », le site *Attaque* a choisi de livrer à ses lecteurs le 9 mars 2016 la traduction française d'un texte italien nommé « *Propriété de la révolte ou spécialistes de la parole ?* ». Un texte qui entend relancer la question de la revendication des actions directes, en partant de la critique d'un article paru pour défendre l'attaque (alors) anonyme d'une caserne à Brescia en décembre dernier, revendiquée 15 jours plus tard par la *Cellule Anarchiste Acca*.

Au premier abord, il peut sembler curieux qu'un site de brèves qui reprend abondamment des articles de journaux ait choisi de traduire et de mettre en avant un long texte dont la thèse principale est au contraire d'affirmer que les actions ne parlent pas d'elles mêmes. Mieux encore, c'est un texte qui affirme que, mêmes anonymes, elles appartiennent toujours à leurs auteurs et pas à tous ceux qui s'y reconnaissent. Parce que peut-être un jour, dans un futur plus ou moins lointain, ces auteurs viendront certifier leur paternité à travers un communiqué pour leur donner enfin leur seul et véritable sens !

Cette façon de penser s'oppose de fait à la pratique de nombreux journaux et sites anarchistes qui diffusent, commentent ou recensent des actions directes anonymes qu'ils se font fort d'interpréter à leur sauce (rien que par leur sélection, les titres qu'ils leur donnent ou la rubrique dans laquelle ils les classent), malgré le fait qu'ils ignorent –comme tout un chacun– absolument tout de leurs auteurs. Des actions

directes qui semblent en tout cas suffisamment parler d'elles-mêmes pour que, même déformées par les porte-parole du pouvoir, elles puissent avoir l'honneur d'alimenter le flux permanent d'un site comme *Attaque*. Alors, peut-on librement défendre une action directe anonyme en lui donnant le sens qui nous parle afin de la porter plus loin encore, ou ne s'agit-il que d'une méthode d'agitation dangereusement porteuse d'« élucubrations » et de « contes de fées romantiques », qui nous pousse à « fantasmer sur des accidents ou des faits douteux » ? Rien que ça ! *Attaque* 2014-2015, ou *Attaque* 2016 ?

Et là où la question devient définitivement problématique dans le choix serpentueux de nos chroniqueurs de la guerre sociale, c'est quand ils prétendent en outre ouvrir un « débat » avec leur traduction de la sommation du garant des droits d'auteurs de la *Cellule Acca*. Car ils se sont bien gardés d'y adjoindre celle de l'article initial contesté (*Sotto pressione*), mais aussi et surtout la réponse des intéressés au texte qu'ils viennent de faire leur, bien qu'elle soit sortie le même jour (3 mars) au même endroit que là où ils ont déniché leur nouvelle illumination « théorique ». Une illumination entachée d'accusations mensongères, qui en fait ni plus ni moins un texte essentiellement calomnieux.

Ce petit recueil de l'ensemble des textes en question, traduits de l'italien, n'a pas pour objectif de combler les oublis volontaires d'*Attaque*, mais de permettre à chacun de se faire sa propre idée sur la question. Et d'en tirer les conséquences.

Brescia (Italie) : 200 flics réveillés de bon matin et de mauvaise humeur

On apprend des médias locaux qu'à 4h37 de la nuit de vendredi 18 à samedi 19 décembre, un engin artisanal a explosé devant la porte de l'école de police de Brescia (Pol.G.A.I. - Scuola di Polizia Giudiziaria Amministrativa Investigativa). Une cocotte-minute remplie de poudre noire a détoné en dégradant la façade et, certainement, en réveillant en sursaut les près de 200 apprentis-policiers qui dormaient à l'intérieur de l'école. Le parquet a ouvert une enquête pour acte de terrorisme avec explosifs ; la Digos est en train de regarder les images de vidéosurveillance (sur lesquelles apparaît un individu seul et le visage couvert), tandis que des barrages routiers ont été immédiatement établis sur les routes nationales et les rocades de la ville. Les investigations se concentrent sur le mouvement anarchiste, et l'hypothèse court d'un lien entre cette action et le lancement de Décembre noir.

[Traduit de l'italien de informa-azione, 19/12/2015]

Sous pression

Cette nuit, un grondement a perturbé le sommeil des habitants du quartier Borgo Trento, à Brescia. Un engin artisanal a sauté face à la Polgai, siège de l'École de police judiciaire, administrative et d'investigation. Peu de dégâts mais —comme on dit à Noël— c'est l'intention qui compte. Les experts de la police scientifique et les artificiers sont au travail. Il se dit que quelqu'un a « chargé » une cocotte-minute [*pentola a pressione*]. Pour une fois, on les croit sur parole !

C'est la pression d'une vie exploitée, c'est la pression d'une dignité humiliée, c'est la pression d'une liberté traquée, c'est la pression générée par un monde où il est seulement permis d'obéir. Ce sont les désirs les plus merveilleux mortifiés devant la banalité envahissante du spectacle, ce sont les besoins, mêmes les plus simples, dont la satisfaction est ôtée à ceux qui n'ont pas le portefeuille bien rempli — voilà la pression qui a explosé dans la nuit de Brescia.

Et cela ne nous semble pas un hasard qu'elle se soit manifestée contre une école

de répression. Que les forces de l'ordre ne soient qu'une petite main d'œuvre, tout le monde le sait, et les flics en premier lieu (qui en effet sont les premiers à affirmer n'accomplir « que leur devoir »). Si faire d'eux l'ennemi [principal] serait une idiotie, justifier leur travail serait une aberration. Après les morts sous leurs bottes, après les tabassages dans les commissariats, après les charges dans les rues, après d'infinis abus de pouvoir quotidiens qui les rendent toujours plus arrogants, forts de leur impunité, un grondement de révolte dans les ténèbres de la résignation est le minimum qui puisse arriver. Il y a des rages, il y a des émotions impossibles à exprimer avec une pétition (et au diable partis et syndicats, prêtres et militants).

Que les maîtres de ce monde le sachent : plus ils mettront l'existence humaine sous pression, et plus cette pression explosera inévitablement un jour ou l'autre, retentissante et belle comme la rencontre entre une ardeur et un geste audacieux.

[Traduit de l'italien de *Finimondo*, 18/12/15]

Communiqués de la Cellule Anarchiste Acca

« Dans la nuit du 17 au 18 décembre, nous avons placé un engin (8 kg de poudre noire) devant l' « école » de police de Brescia. Une action symbolique pour faire des dommages matériels. Nous avons agi à cette heure pour ne pas blesser des personnes sans discernement.

Avec cette action nous avons entamé notre projet d'attaque Anarchiste comme *Cellula anarchica acca* [Noyau anarchiste H] – C.A.A., en affinité avec l'internationale noire, et nous répondons à l'appel à l'action pour un DÉCEMBRE NOIR.

Nous nous unissons à un tel parcours parce que :

Nous aimons l'idée d'une coordination internationale d'anarchistes pour l'action directe.

Notre idée de « complicité » dépasse les groupes et groupuscules.

Nous utilisons les moyens que nous pensons adéquates, en cherchant la crois-

sance dans les moindres détails de l'action. En ce sens, cet acte est nul quant à ses dommages matériels, mais il est important pour armer notre autoorganisation, surtout en ce moment, quand nous voyons une grande résignation parmi les anarchistes d'Italie.

Nous avons attaqué un des bras armés de l'État. Dans cette « école » sont formés des flics d'Italie et d'autres pays. C'est aussi un petit signal contre la guerre.

Nous nous solidarisons avec les personnes qui luttent contre tous les États et le capital.

Notre pensée va aux nombreux compagnons réprimés, enfermés, torturés ou tués dans le présent et le passé. En solidarité avec tous les détenus qui luttent.

Ceci est un acte de complicité avec les enfermés : pour Alfredo, pour avoir tiré sur Adinolfi, pour Chiara (anarchiste No TAV) pour l'attaque au chantier, pour Nicola Gai

qui a jambisé le Directeur Général d'Ansaldo avec Alfredo et c'est le minimum qu'il méritait, pour Nico, anarchiste No TAV...

Pour Monica et Francisco, qui résistent avec simplicité et dignité dans les prisons espagnoles.

Pour Tamara Sol, qui nous a montré comment on venge les compagnons.

Pour Nikos, pour sa contribution simple et humble à un appel à la lutte.

Pour les compagnons de la CCF.

Pour les compagnons qui luttent, en prison et dehors. »

« RÉPONSE AU TEXTE SOTTO PRESSIONE

La raison principale de cette action n'est pas la pression qui nous fait exploser, mais la passion illimitée qui libère.

C'est cela qui nous a armés cette nuit-là à Brescia : la passion d'essayer de nous libérer de l'exploitation, celle d'une vie digne d'être vécue, celle de la liberté.

Ce sont des passions et des désirs transformés en action, certains parmi les plus beaux gestes de la vie devant la banalité envahissante du spectacle. C'est elle, la passion illimitée, qui a explosé cette nuit-là à Brescia.

Les questions que nous posons aux auteurs de ce texte sont :

Les actions ne parlent-elle pas toutes seules ?

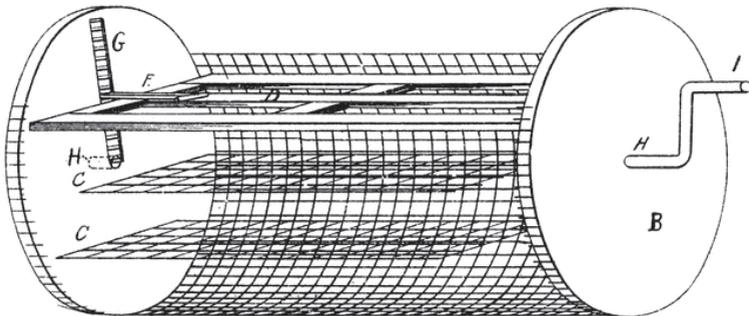
Pourquoi, alors, parler des actions ?

Nous n'avons pas aimé lire que « c'est cette pression-là qui a explosé dans la nuit à Brescia », même si cela a été dit « de bonne foi ». Nous ne l'avons pas vécu ainsi.

Les actions en elles-mêmes ne parlent pas toujours seules – ceci en est la preuve.

Cellula Anarchica acca »

[Traduit de l'italien par Non-Fides de informa-azione, 04/01/2016]



Acte de révolte, bien privé ?

Certes, jusqu'au dernier millénaire, les choses étaient plus simples. Face à un acte de révolte, les uns condamnaient et prenaient publiquement leurs distances, les autres mettaient la tête dans le sable et faisaient mine de rien, et les derniers le défendaient ouvertement. On ne parle pas ici des revendications diffusées par les auteurs de ces actes. On parle de tous ceux qui exprimaient publiquement leur propre approbation, leur propre appui, leur propre solidarité avec ces actions. Prendre la défense de la révolte, lui donner toute les raisons, en exprimer toutes les passions ne devrait-il pas tenir à cœur de tout subversif ? Et prendre cette liberté de pensée et de parole ne devrait-il pas être le minimum à faire ?

Vu la difficulté d'identifier les auteurs matériels de ces actes, mais connaissant bien l'identité de ceux qui les défendaient publiquement, les enquêteurs ont commenté assez souvent à incriminer les seconds en leur imputant la paternité du fait. En se basant sur une hypothèse, naturellement, vu que la correspondance entre les premiers et les seconds ne va certes pas

de soi. Peut-être oui, peut-être non, peut-être seulement dans certains cas. Mais pour un flic, qu'est-ce que voulez-vous que cela lui fasse ? Un flic ne fait pas tant de différences, et au fond, freiner l'idée est déjà quelque chose, c'est déjà un premier pas pour entraver et endiguer y compris l'action. A titre d'exemple, combien d'anarchistes ont-ils été mis sous enquête parce que coupables de rédiger des publications où on se réjouissait d'actes de révolte ou de désordre ? Il est facile de comprendre la question qui passe dans la tête d'un inquisiteur : pourquoi ceux-là défendent-ils ouvertement de tels actes ? C'est clair qu'aucune personne comme il faut ne le ferait. Un tel comportement est louche, suspect... en somme, ça doit avoir été eux, et si ce n'est pas le cas, ils n'en sont pas loin !

La mise en cause policière de cette idée, avec tous les ennuis que cela comporte, n'est probablement pas étrangère au développement depuis des années d'une habitude alors peu présente à l'époque : aujourd'hui, face à un acte de révolte, il y

a encore ceux qui condamnent et se dissocient (timidité qui par ailleurs est sortie des rangs des organisations militantes les plus momifiées), et ceux qui affichent leur indifférence. Quant aux autres, beaucoup ont commencé à rendre compte de ce qu'ils considèrent comme le plus enthousiasmant en se limitant à reproduire scrupuleusement ce qui était écrit par des journalistes, précisant la provenance de la source. Le résultat est à présent que les subversifs qui prennent publiquement la défense des actes de révolte ont quasi disparus, tandis que prolifèrent ceux qui au mieux copient-collent ce qui est écrit par les agences de presse.

Tout cela a eu pour effet un nouveau renforcement de la vieille supposition policière selon laquelle une infraction à la loi ne peut être ouvertement appréciée que par ceux qui l'ont accomplie. Il suffit de penser aux journalistes, qui depuis quelques temps sont les seuls à définir «revendication» tout texte favorable à un acte de révolte. Ou bien il suffit de penser à ces petits chefs milicons* qui il y a un an nous ont publiquement indiqués comme responsables de certains sabotages contre la Grande Vitesse en tant qu'animateurs d'un site qui a toujours défendu une telle pratique. C'est en train de devenir un lieu commun : seuls ceux qui accomplissent certains actes de révolte peuvent défendre ouvertement de tels actes de révolte. Personne d'autre. Tous les autres doivent —s'ils ne les condamnent ou ne se dissocient pas— rester cois, faire mine de rien, ne pas s'exprimer, et au mieux reporter l'info de la manière la plus ascétique possible en la reprenant de la presse du régime.

Eh ben, on vient de découvrir qu'à ce qui paraît cette logique brillante ne rebondit pas seulement dans la désolante cervelle des flics et de leurs serviteurs, mais brasse aussi dans la petite tête de certains anar-

chistes. La chose — par les temps qui courent — ne nous a pas étonnés plus que cela.

Prenons-en acte. Mais pour nous, défendre un acte de révolte, non seulement n'a rien à voir avec le fait de répéter mot à mot les paroles des mass médias, mais pas non plus avec le fait de plaire aux auteurs matériels de cet acte. Encore moins lorsque ceux-ci avancent la même prétention que ceux qui voudraient qu'en dehors des condamnations, du silence et des communiqués de presse, n'existent que des revendications (même si cette prétention était défendue « de bonne foi », effet collatéral impensé d'un caprice).

Voilà, il ne manquait plus que ça. Après le citoyennisme qui voudrait transformer les lueurs nocturnes collectives en bien commun, se pointe un certain nihilisme qui voudrait transformer les lueurs nocturnes individuelles en bien privé. Et sur cette question aussi, non, en effet, nous ne sommes pas d'accord. A notre avis, défendre les actes de révolte devrait être l'œuvre de tous les compagnons, et pas seulement de ceux qui les mènent. Et puisqu'il est souhaitable que les compagnons singuliers n'aient pas une pensée unique et un langage unique, il est d'autant plus souhaitable que chacun défende la révolte comme mieux lui semble. Les raisons de l'acte comme ses passions n'en ressortiront en effet pas égratignées ou instrumentalisées parce que peu respectueuses des droits d'auteur, mais enrichies, amplifiées, diversifiées. Soutenir, défendre, élargir les raisons de la révolte signifie la mettre à disposition de tous, cela signifie chercher une brèche pour l'amener dans le cœur de chacun, cela signifie tenter de faire qu'elle s'étende et se généralise. Une hypothèse qui évidemment n'intéresse pas ceux qui se contemplent dans leur bonne image, et selon lesquels ce qu'ils font ne peut être apprécié que par eux-mêmes et

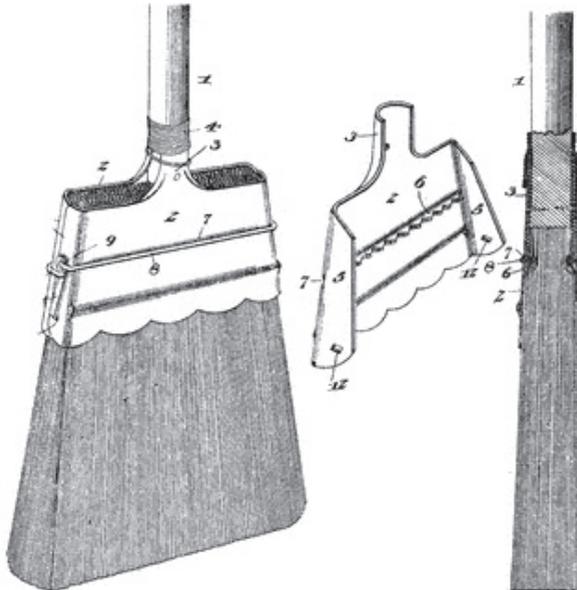
ceux qui en reproduisent chaque lettre. Comme si un acte de révolte était un fait privé, propriété exclusive de ceux qui sont en mesure d'en certifier la paternité.

Mais si la révolte est comme la poésie et doit être faite par tous, si la meilleure manière pour défendre la liberté de pensée et de parole est de l'exercer, alors nous espérons de notre côté que soit abandonné l'utilisation du copier-coller et qu'on commence (ou revienne) à défendre ouvertement les actes de révolte en utilisant chacun son propre langage et ses propres raisons. Les défenseurs de l'ordre public

iront à la chasse aux sorcières, c'est possible. Les démagogues du mouvement iront à la chasse aux provocateurs, c'est probable. Les révolutionnaires armés AOC iront à la chasse aux infidèles de la ligne, c'est vraisemblable. Et alors ?

NdT : jeu de mots entre «*militante*» (militant) et «*tonto*» (imbécile).

[Traduit de l'italien de *Finimondo*, 8/1/16]



Propriété de la révolte ou spécialistes de la parole ?

Note d'Attaque : Nous voulons donner plus d'espace à la publication de textes théoriques concernant des pratiques offensives contre ce monde, dans une perspective anarchiste. Voilà donc que vous trouverez sur Attaque, à côté des usuels articles sur des actes de révolte, plus d'écrits venant de lieux et époques différents, pour que cela puisse contribuer à approfondir la réflexion.
(9 mars 2016)

Brescia, vendredi 18 décembre 2015 : aux alentours de quatre heures et demi du matin, un engin explosif pète devant la porte de la Polgaj, l'école de police.

Monde virtuel, vendredi 18 décembre : avec leur rapidité habituelle, les rédacteurs du site *Finimondo* publient le texte « Sotto pressione » (1). Un texte qui m'a fait penser au rapport d'un employé indolent, dont le travail serait de mettre son tampon sur ce qui se passe. Un peu de rhétorique facile, une quinzaine de lignes pour qu'on ne dise pas que celui qui l'a écrit ne soutient pas l'action directe. Je peux même être d'accord avec la supposition selon laquelle ce sont « la pression d'une vie d'exploité », « les désirs les plus merveilleux

mortifiés », etc. qui ont poussé la main qui a construit et posé la bombe de Brescia. Qui le sait ? Au final c'est facile de faire des suppositions. Mais cette rapidité à écrire m'a semblé trahir la volonté de se réapproprier la parole sur cette attaque. Rien de nouveau de la part de *Finimondo*. En somme, du papier gaspillé, si nous n'étions pas dans le monde virtuel.

Monde un peu moins virtuel, 4 janvier 2016 : avec un mail anonyme au site *Informa-azione* (2), les compagnons de la *Cellula anarchica Acca* revendiquent cette action. Un deuxième mail répond au texte « Sotto pressione ». Il explique que l'interprétation qui en a été donnée dans le texte de *Finimondo* ne correspond pas aux motivations qui les ont poussés à attaquer une structure du pouvoir. Les compagnons de la *Cellula Acca* posent deux questions aux auteurs de « Sotto pressione » : « Les actions ne parlent-elles pas toutes seules ? Pourquoi parler des actions, maintenant ? ». Il s'agit, bien sûr, de rappeler à ceux qui ont voulu parler pour eux ce que précisément les rédacteurs de *Finimondo* maintiennent dans d'autres textes.

Quelques jours plus tard, sur *Finimondo* est publié l'écrit « *Atto di rivolta, bene privato ?* » (3) (on remarquera que, au contraire, le texte de revendication écrit par la *Cellula Acca* n'y a jamais été publié, même pas comme contribution au débat). Dans ce texte suinte toute la suffisance de quelques personnes qui depuis longtemps voudraient se placer en tant que prof de l'anarchisme, ceux qui enseignent ce qu'il faut ou qu'il ne faut pas faire, et comment le faire. Des compagnons qui se considèrent comme l'incarnation de la pureté d'un mouvement anarchiste que, pourtant, ils méprisent (peut-être parce que les autres ne leur reconnaissent pas toute cette importance), puis qui s'indignent si quelqu'un leur répond quelque chose dans le genre : « *nous agissons, vous bavardez et en plus vous dites des conneries, et maintenant ?* ».

Les auteurs de « *Acte de révolte, bien privé ?* » disent que c'est le propre de tous les anarchistes de soutenir ouvertement les actes de révolte, en les défendant publiquement. Je suis complètement d'accord avec cela. Mais ils ajoutent que « *pour nous, défendre un acte de révolte n'a rien à voir [...] avec le fait de plaire aux auteurs de cet acte* », en insinuant que revendiquer une attaque (et diffuser cette revendication) reviendrait à « *un certain nihilisme qui voudrait transformer les leurs nocturnes individuelles en bien privé* ». Comprenons-nous : qu'est ce qu'on entend par défendre [un acte de révolte ; NdT] ? Si je parle à la place de quelqu'un d'autre, en lui faisant dire ce que je veux, est-ce que je suis en train de le défendre ? Si cette autre personne se tait, je ne le sais pas, je peux donc continuer à parler à sa place en bonne foi. D'ailleurs, la séparation entre l'action et la parole (propagande, réflexion, débat) est due à des évidentes raisons de sécurité. Mais parfois l'auteur d'une attaque exprime clairement son point de vue, ou bien il répond plus tard aux interprétations qui en ont

été données, disant que celles-ci ne correspondent pas à ses motivations, celles qui l'ont poussée à agir. Les rédacteurs de *Finimondo* répliquent de manière hautaine : « *Comme si un acte de révolte était un fait privé, propriété exclusive de ceux qui sont en mesure d'en certifier la paternité* ». Cela reviendrait à dire que ce sont eux qui ont raison quant aux motivations de cet acte, même si ce sont d'autres personnes qui ont mis cette bombe. Et ils ont le culot d'accuser la *Cellula Acca* (et beaucoup d'autres) de vouloir « *transformer les leurs nocturnes [...] individuelles en bien privé* ». Mais qu'est ce qu'ils sont en train de faire, eux, avec leur prose pédante, si non s'approprier cette attaque ?

Avec ce petit jeu rhétorique, qui met de côté, comme si de rien n'était, la différence entre ce qu'ils appellent « propriété », ce que j'appellerais concrétisation d'idées et tensions individuelles et que d'autres, en robe de magistrat, appellent « responsabilité pénale », les compagnons de *Finimondo* sont en train de nous arnaquer. Ils critiquent ce qu'ils appellent « propriété de la révolte », mais ils sont en train de s'approprier la parole sur la révolte. Ils voudraient s'arroger le monopole de la vérité révolutionnaire, même quand cela va au détriment de la situation réelle où un acte de révolte s'est produit. Trop facile, trop politicien.

Les rédacteurs de *Finimondo* ne prennent pas le risque de répondre aux deux questions des compagnons de la *Cellula Acca* (« *Les actions ne parlent-elles pas toutes seules ? Pourquoi parler des actions, maintenant ?* »). Ça serait un peu compliqué, parce qu'ils devraient reconnaître que la pertinence ou pas de la revendication d'une attaque n'est pas une question de « propriété » d'un acte, mais une question de la perspective dans laquelle cet acte s'insère.

Quelqu'un pourrait poser une bombe devant une banque parce qu'il est dégoûté par l'idée d'une vie régie par la valeur de l'argent. Quelqu'un d'autre parce qu'il veut punir une banque qui lui a fait perdre les épargnes d'une vie avec des investissements risqués (4). Quelqu'un d'autre encore parce que la banque lui a refusé un prêt. Le premier veut une vie libre, le deuxième veut son argent, le troisième veut... peut-être un financement pour son entreprise d'artisan. J'ai beaucoup en commun avec le premier : une fin pour laquelle lutter. Qu'est ce que j'aurais en commun avec les deux autres ? Peut-être des moyens possibles ? Tous les trois ont posé une bombe, mais cette bombe est un simple moyen et il est ridicule d'exalter des moyens. Il vaudrait mieux s'interroger sur les fins, et alors nous ne pourrions plus faire abstraction des raisons (revendiquées ou hypothétiques) d'une action.

Le problème, selon moi, n'est pas d'écrire ce qu'on pense d'une action. Mais ce qui est implicite dans « *Acte de révolte, bien privé ?* » est que précisément ceux qui ont mené l'action devraient garder le silence, afin de ne pas contredire les spécialistes de la parole.

Répéter des phrases toutes faites comme « *une action peut appartenir à tous seulement si personne ne se l'attribue* » (5) ne résout rien, bien au contraire. Déjà, on se trouve devant une ambiguïté à propos du terme « revendication », une ambiguïté avec laquelle jouent les deux camps du soi-disant « débat sur l'anonymat » (6). Je pense qu'il faut plus de clarté sur ce qu'est une revendication, sur ce qu'est une « signature », sur ce qu'est l'anonymat, sur ce qu'est le silence à propos d'une attaque.

Une revendication n'est pas forcément une tentative d'attribution d'une action à un groupe précis, comme il est sous-tendu

dans plusieurs textes et aussi dans « *Acte de révolte, bien privé ?* ». Elle peut l'être si elle est signée par une organisation stable ou presque (j'ai en tête l'exemple de groupes qui ont assumé une identité « stable », comme la *Conspiration des Celules de Feu*). Une telle approche organisationnelle rentre, à mon avis, dans un calcul quantitatif pour lequel revendiquer ne signifie pas seulement expliquer la raison d'une attaque, mais aussi la comptabiliser dans le registre de ses hauts faits. En effet, cela pourrait pousser d'autres à se limiter au rôle de supporteurs, spectateurs d'une bataille entre l'État et son équipe préférée, à laquelle on ne peut pas participer.

Une revendication anonyme, c'est à dire non signée ou signée avec un nom ou un sigle de fantaisie ou « à usage unique », n'attribue rien à personne. Elle est simplement un moyen pour que d'autres compagnons (et d'autres personnes en général) prennent connaissance d'une attaque, de ses motivations, de ses fins. Nous nous trouvons, dans le cas contraire, à dépendre des journaux. Parce que nos purs tenants de la « non revendication », de la capacité autonome de parole des actions (c'est-à-dire du silence de leurs auteurs en tant qu'auteurs) finit par dépendre des médias pour trouver les sources de leurs élucubrations. Mais parfois les journaux ne mentionnent pas certaines actions ou bien ils les déforment (souvent délibérément).

On me répondra que le dommage en soi est le premier objectif d'une attaque. D'accord, mais il est aussi important que ce dommage soit connu, afin qu'il pousse d'autres à attaquer, afin que certaines pratiques offensives se diffusent avec des idées de liberté. Je ne crois pas que la révolution soit une petite guerre privée entre quatre bandes d'anarchistes et leurs ennemis directs, quelques centaines de policiers et de juges, se fichant du reste

du monde, y compris de plein d'autres compagnons et de milliards d'exploités, parmi lesquels pourraient y avoir (et y a!) d'autres possibles révoltés.

Dire, comme le font certains tenants de l' « anonymat », que les actions doivent « parler d'elles mêmes » (7), qu'il ne faut donc pas les revendiquer même de façon anonyme, ça revient à dire que leur sens doit être évident pour n'importe qui. Mais cela dépend beaucoup de la situation dans laquelle une action a eu lieu. Il n'est pas certain que le sens d'une action soit toujours clair pour les compagnons, il ne l'est presque jamais pour l'homme de la rue. Je doute que cette masse d'exploités qui pourrait se révolter sache déjà tout des motivations qui poussent quelques uns à attaquer, qu'en voyant une vitrine brisée le long d'une rue, tout le monde comprenne que c'est parce que telle entreprise fait telle chose. Certaines attaques, dans des situations particulières, peuvent être « lisibles » par tout le monde et de manière univoque. Tant mieux, mais n'en faisons pas un dogme. Dans certains cas peut-être qu'il n'y a besoin d'aucune revendication, dans d'autres cas elle est indispensable pour éviter des ambiguïtés. Un simple tag sur un mur peut déjà dire beaucoup, mais parfois pas assez et puis il le dit seulement à ceux qui passent par là – ou aux journaux, auxquels on laissera donc le choix de faire ou pas caisse de résonance pour les actions des anarchistes.

J'ajoute qu'à mon avis, même si la grande majorité de la population était contraire à une série d'attaques, tandis que certains compagnons seraient fermement convaincus de leur nécessité, ils ne devraient pas s'en abstenir parce que leurs actions ne « parleraient pas toutes seules » ou parleraient « mal ». Mettons que tout le monde ou presque soit d'accord sur le fait que, même si les biotechnologies sont une

horreur, celles visant une utilisations médicales sont un moindre mal, pour soigner des maladies ou autre. Une opposition claire à toutes les biotechnologies, même à celles qui promettent des miracles dans le champ médical, pourrait donc être impopulaire. Mais une telle impopularité n'enlève rien à la nécessité d'une opposition. Nous ne devons pas accepter le langage médiocre du consensus, pas même pour respecter le dogme selon lequel les actions doivent être compréhensibles par tout le monde. Mes idées, ma sensibilité sont plus importantes que le consensus (mais avec cela je ne veux pas dire qu'il soit inutile de diffuser les raisons d'une telle opposition, de diffuser les idées).

Les compagnons de *Finimondo* voudraient nous apprendre que le mouvement anarchiste dans son ensemble devrait « mettre à disposition de tous » les raisons de la révolte. Je suis d'accord, mais prenons garde : cela ne doit pas porter à la spécialisation de quelques profs qui ont la prétention de donner des notes à ceci et cela au nom de leur vision de l'anarchisme. Parce que ce sont les raisons de ceux qui écrivent qui sont mises à disposition de tous. Souvent les raisons de ceux qui écrivent et celles de ceux qui agissent sont les mêmes, mais parfois pas. Voilà les inconvénients de la dichotomie entre ceux qui attaquent et ceux qui, derrière un ordinateur, nous expliquent les tenants et aboutissants. Certes, personne ne peut savoir ce que font les personnes quand elles ne sont pas devant l'ordinateur – une théorie confortable qui est portée surtout par ceux qui passent beaucoup de temps devant leurs ordis. Mais le fait est que même si ceux qui se posent en tant que détenteurs de la vérité anarchiste agissaient en plus d'écrire (ce que je ne peux pas savoir), cela ne changerait rien à ce qu'ils ont écrit et au but dans lequel ils l'ont fait : donner des notes, se poser en guides pour

nous tous. J'estime, au contraire, qu'il appartient aux compagnons qui attaquent de décider si et comment revendiquer ou pas leur actions, selon leur sensibilité, la situation dans laquelle ils agissent, les buts qu'ils se donnent. Au delà de toute règle, même « anarchiste ».

La volonté d'imposer des règles à propos de la nécessité ou pas de revendiquer les actions a déjà mené à des bassesses remarquables. Le 7 juin 2013, la CCF, avec d'autres groupes de la FAI/FRI, a fait exploser la voiture de la directrice de la prison grecque de Koridallos. L'action a été immédiatement revendiquée dans un long texte (8). Sur *Finimondo* (9) on trouve trois lignes qui ne contiennent aucune allusion à qui a effectué cette action. Pourtant les rédacteurs de *Finimondo* sont au courant du fait que les compagnons de la CCF ont une vision opposée à la leur et pensent qu'il est nécessaire de revendiquer les attaques avec des sigles fixes (CCF, FAI/FRI, justement). Ils ont lu, entre autre, le texte « *Ne dis pas que nous sommes peu ; dis seulement que nous sommes déterminés* » (10), que les compagnons de la CCF ont envoyé à une rencontre anarchiste qui a eu lieu à Zurich du 10 au 13 novembre 2012. Ce texte-là a été écarté du débat de manière délibérée par les organisateurs, qui ne l'ont pas traduit, le jugeant « non pertinent ». Et parmi les organisateurs de cette rencontre-là, des rédacteurs de *Finimondo*. Du coup, les défenseurs de l'anonymat, des actions qui parlent toutes seules, font devenir anonymes (et non revendiquées) aussi les actions de ceux qui pensent qu'elles doivent être revendiquées et signées. Réduisant au silence, en faisant comme si de rien n'était, les positions d'autres compagnons. Ils parlent pour tout le monde, même pour ceux qui ont risqué la taule pour donner des exemples à leur rhétorique.

Je ne pense pas que les actions parlent forcément toutes seules (et, soit dit en passant, je pense que les mots ont une valeur seulement s'ils s'accompagnent de faits). Les motivations qui ont poussé ceux qui ont agi sont importantes, sinon nous nous bornons à une sacralisation des moyens, indépendamment des fins. Il y a le risque de construire des châteaux en Espagne à propos d'une prétendue « rébellion diffusée » qui, si nous creusons un peu, peut peut-être se concrétiser par des formes destructives, mais trop souvent n'a pas de but subversif. Il y a le risque de se contenter de fantasmer sur des accidents ou des faits douteux (11), au lieu d'essayer de construire des parcours offensives d'attaque contre ce monde.

Il est facile de construire des contes de fées romantiques, pendant que d'autres risquent la taule, mais il serait temps d'arrêter de croire aux contes de fées.

Cependant, les rédacteurs de *Finimondo* n'ont toujours pas répondu aux deux questions que les compagnons de la *Cellula Acca* leur ont posé : « *Les actions ne parlent-elles pas toutes seules ? Pourquoi parler des actions, maintenant ?* ».

février 2016,

Kalin

(pour contacts :

kalin.chiorny [at] riseup.net)

Notes:

1 « Sous pression ». En italien ici : <https://www.finimondo.org/node/1769>

2 En français ici : <http://www.non-fides.fr/?Brescia-Italie-Revendication-d-une>

3 « Acte de révolte, bien privé ? ». En français ici : <http://cettesemaine.info/brevesspip.php?article1407&lang=fr>

4 « Nella calza della Befana », <http://finimondo.org/node/1784>

5 « Sur quelques vieilles questions d'actualité parmi les anarchistes, et pas seulement ». Ici : <https://fr-contrainfo.espiv.net/2012/07/23/sur-quelques-vieilles-questions-dactualite-parmi-les-anarchistes-et-pas-seulement/>

6 Quelques textes qui touchent cette question, en plus du précédent : « Lettre à la galaxie anarchiste » (<http://www.nonfides.fr/?Lettre-a-la-galaxie-anarchiste>), « Ne dis pas que nous sommes peu ; dis seulement que nous sommes déterminés » (<https://fr-contrainfo.espiv.net/2012/12/12/grece-ne-dis-pas-que-nous-sommes-peu-dis-seulement-que-nous-sommes-determines-par-lor-de-la-ccf-et-theofilos-mavropoulos/> – voir note 10), « L'anonymat » (<http://cettesemaine.info/spip/IMG/pdf/anon.pdf>), « ... su una polemica malnata » (« ... sur une polémique mal née », in *Blasphemia*, n. 1, mai 2014).

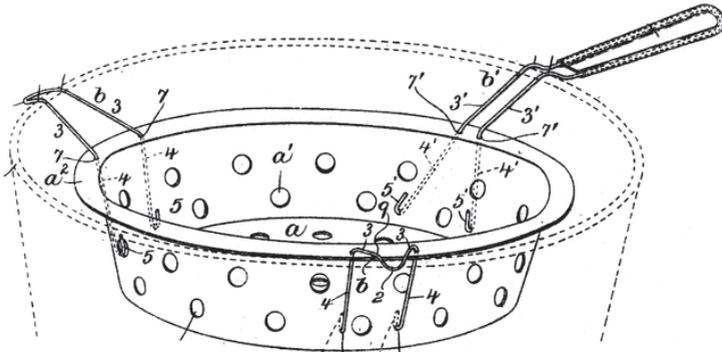
7 Cf. « L'anonymat », cit.

8 En italien ici : [\[trice-del-carcere-maschile-di-koridalos-nel-quartiere-di-dafni-il-7-giugno-2013/\]\(http://trice-del-carcere-maschile-di-koridalos-nel-quartiere-di-dafni-il-7-giugno-2013/\)
9 <http://finimondo.org/node/1181>](https://it-contrainfo.espiv.net/2013/06/11/atene-rivendicazione-di-responsabilita-per-lattacco-esplosivo-contro-la-macchina-della-diret-</p></div><div data-bbox=)

10 Même si cela a peu à voir avec le débat actuel, je trouve très discutable un passage comme celui-ci : « Il n'y a pas d'innocents. Nous faisons tous partie de la machine sociale du pouvoir. La question est : est-ce que nous sommes l'huile ou le sable dans ses rouages ». Il n'y a pas que l'huile et le sable, les responsabilités, même celles « pour inaction » (c'est à dire « être huile » dans la machine du pouvoir) doivent être évaluées au cas par cas, elles sont individuelles et ne peuvent pas se résumer au dualisme schématique « huile Vs. sable ». Il n'y a pas que anarchistes et serveurs du pouvoir, mais aussi des masses d'exploités qui parfois se révoltent par eux-mêmes, que parfois ça pourrait être intéressant de rencontrer à travers la révolte.

11 Cf. « Feux sacrés », en français ici : <http://cettesemaine.info/brevs/spip.php?article1162>

[Traduit de l'italien par *Attaque de informa-azione*, 03/03/2016]



Spécialistes de la parole ou garants du copyright ?

Mettant en route la réclamation avancée par la *Cellula Acca* à notre égard, légitime propriétaire de l'action survenue en décembre dernier contre l'école de police de Brescia, le Garant du copyright sur les actes de révolte — un certain Kalin Chiornyy — nous a fait parvenir une mise en demeure pour violation des droits d'auteurs (mise en demeure expédiée aussi à ce qu'on sait à d'autres sites, qu'aucun n'a décidé de rendre publique, tant est forte l'odeur qui émane de cet immondice (1)). Pour la diffuser sans obstacles, mieux vaut avoir recours à *Indymedia Piemonte*, où chacun peut publier n'importe quoi. Nous aussi ? Ben, alors c'est justement là que nous répondons, comme ça les malencontreux lecteurs pourront y lire ce coup et sa seule et unique réponse).

Cette personne s'empresse de nous rappeler qu'une action directe appartient exclusivement à qui la mène, que seuls les auteurs matériels peuvent s'exprimer en premier sur son compte, et que tous ceux qui ont l'intention de la défendre publiquement sont tenus de le faire *seulement* après le légitime communiqué de revendi-

cation et dans le strict respect des indications qu'il contient. Dans le cas contraire — prévient le Garant — les affirmations des propriétaires non légitimes ne seraient que de pures « *suppositions* » trahissant une malveillante « *volonté de s'approprier de la parole sur cette attaque* », typique de ceux qui parlent « *à la place de quelqu'un d'autre* », mettant son propre « *tampon sur ce qui se passe* ».

Bâtards de *Finimondo*, on vous a chopés ! Le tampon doit être exclusivement celui de l'auteur, selon la certification d'origine contrôlée, vous ne pensiez tout de même pas devenir riches sur le patrimoine d'autrui ! Voilà la pensée mesquine du Garant du copyright sur les actes de révolte, qui se lamente dans sa mise en demeure — rédigée sur plus de quatre pages avec une maîtrise du langage et plusieurs notes de bas de page — de nos appropriations à répétition, passées et présentes.

Et futures aussi, vu que ce ne sera certainement pas celui-là qui nous fera respecter une propriété que nous ne reconnaissons pas. Le Garant, au même titre que ceux

qu'il assiste, ne réussit pas à prendre en considération l'idée que la révolte appartient à tous, mais que chacun parle pour soi. Et que, si un acte de révolte est dans le domaine public, quiconque peut dire ce qu'il en pense. On peut le défendre (de préférence immédiatement après) ou on peut le critiquer (de préférence beaucoup plus tard), en ne portant toujours et de toute façon que ses *propres* raisons. Lorsqu'on prend la parole, c'est pour exprimer ses propres idées ou sensations par rapport à l'acte, pas pour s'autoproclamer porte-parole des intentions intimes de son auteur. Il n'existe aucune obligation, aucun devoir, de répéter uniquement la lettre muette H [*acca*, en italien], mais il y a toute la beauté d'explorer l'alphabet entier. Pour le Garant, cette conviction qui est la nôtre est inadmissible, selon lui lorsque nous disons ce que nous pensons, nous nous montrons hautains, maîtres d'école, incarnateurs de la pureté. Si nous étions comme lui, nous saurions quoi dire, et avant d'ouvrir la bouche, nous nous adresserions à notre petit leader de confiance, à notre gourou de prédilection, à notre groupe d'appartenance, à notre rude combattant le plus admiré, et nous répéterions en chœur ce que nous entendrions. Mais non, nous pensons tous seuls et nous nous battons pour ce que nous pensons. Et c'est cette caractéristique qui nous rend si insupportables. Pour reprendre les mots risibles du Garant, nous arnaquons les compagnons en exprimant notre « *propre* vision de l'anarchisme ». Vous vous rendez compte, quelle arrogance sournoise ? Non pas celle des autres, mais bien notre propre vision ! Evidemment que ce n'est pas à nous d'exprimer la vision de l'anarchisme des autres. Nous ne sommes au service de personne, ni des fétiches des collectivistes, ni des héros des individualistes, et les prétentions des différents chicaneurs nous laissent indifférents.

Nous persistons à défendre que le sens d'un acte de révolte va bien au-delà des motivations de celui qui l'a réalisé. Et se contenter de ne répéter que celles exprimées par son propriétaire légitime n'aide pas à en diffuser les possibilités, mais au contraire les limite. Voilà une des raisons pour lesquelles nous aussi nous préférons l'anonymat. Au fond, comme nous l'apprend l'histoire, n'importe qui peut accomplir des actions partageables en soi. Mais ce n'est que tant que l'identité de l'auteur reste inconnue que ces actions peuvent être défendues par tous, parce que chacun pourra leur attribuer le sens qu'il préfère. En multipliant les raisons d'une action, on multiplie les possibilités que d'autres puissent se reconnaître dans cette action, un pas nécessaire si on veut qu'elles se généralisent. Voilà pourquoi la question qui obsède tant les flics et le Garant — *qui l'a faite ?* — est pour nous complètement indifférente, et même au contraire dangereuse. Il ne nous intéresse pas de savoir sur quelle poitrine accrocher des médailles au mérite, il nous intéresse que certaines actions se diffusent. L'action parle d'elle-même, si elle est compréhensible elle n'a pas besoin de beaucoup d'explications. Et si elle est incompréhensible, toute explication sera inutile. Mais le fait qu'une action parle d'elle-même ne signifie pas qu'elle ne doit pas être accompagnée du soutien de la parole, cela ne signifie pas qu'elle ne doit pas être amplifiée, si on veut qu'elle arrive le plus loin possible. Mais de quelle parole, et pourquoi ? De celle qui peut être différente en fonction de qui veut lui donner le plus de nuances possibles en tentant de la mettre à la disposition de tous, ou de celle univoque de ses propriétaires qui la revendiquent comme une chose à eux en lui rognant les ailes et en en faisant un distant objet à admirer ? Voilà la question. En tout cas, nous admettons sans rougir bien plus préférer les fables romantiques aux

certificats de propriété, dont l'absence semble rendre [toute action] automatiquement ambiguë et suspecte aux yeux des notaires de la révolution. Question de goûts.

Pour le Garant du copyright sur les actes de révolte, Il va de soi que toute parole qui ne se joint pas au chœur déployé par ceux qu'il assiste est une usurpation. Toutefois, pour usurper quelque chose d'inconnu, il faudrait la faire passer pour sa propre œuvre, s'en attribuer le mérite, et certainement pas se limiter à exprimer les raisons de son approbation. Ou bien il faudrait, lorsque les mobiles originaux des auteurs sont connus, leur attribuer a posteriori un sens complètement différent. Cela oui, serait une « *bassesse remarquable* ». Le Garant du copyright sur les actes de révolte nous en attribue une particulière, en agrandissant démesurément sa portée : il y a trois ans, nous aurions publié un écho sur une action de la CCF grecque sans « *aucune allusion à qui a effectué cette action* », faisant de cette manière « *devenir anonymes (et non revendiquées) aussi les actions de ceux qui pensent qu'elles doivent être revendiquées et signées* ». Le Garant, dans ses notes, précise aussi quels liens ont peut consulter pour vérifier notre comportement méprisable. Bien, consultons-les. Le 8 juin 2013, *Finimondo* a donné l'info de la désintégration de la voiture de la directrice de la prison de Korydallos, survenue le jour d'avant ; le 11 juin, *trois jours plus tard*, a été publiée la revendication de la CCF sur ce fait. Vu le *niveau remarquable* de ceux qui nous accusent d'avoir délibérément passé sous silence ce que nous ne pouvions pas encore savoir, nous en déduisons que pour accomplir une tâche de merde comme faire le Garant du copyright sur les actes de révolte, *il faut vraiment être des hommes de merde*. Et celui qui est fait d'une telle matière, lorsqu'il veut semer la discorde en la faisant passer pour de la critique (en restant, lui, confortable-

ment assis « *derrière un ordinateur* »), s'accroche à n'importe quel prétexte.

Ainsi on comprend mieux la raison pour laquelle on nous taxe d'êtres virtuels à partir d'un texte virtuel, envoyé d'un mail virtuel à des adresses virtuelles par un personnage virtuel (et tellement humble et opposé à donner des notes aux compagnons, que dans les lignes qui accompagnent sa mise en demeure, il râle contre « *l'absence de débat* » qu'a provoqué notre texte : et lui, qu'attendait-il pour le lancer ? Ah oui, il était en train de risquer la prison parce qu'il combattait sur les barricades en défilant torse nu les balles de l'ennemi). On comprend mieux la raison pour laquelle on nous reproche de ne pas avoir publié le texte de la *Cellula Acca*, nous qui n'avons jamais publié de simples communiqués. On comprend mieux pourquoi nous sommes accusés d'insinuer que la revendication d'une action est synonyme de privatisation de la révolte, quand ce qui l'est vraiment est cette lettre contre ceux qui se réjouissent d'un acte sans pour autant servir de mégaphone à ses auteurs. On comprend mieux pourquoi certains d'entre nous sont accusés d'avoir délibérément mis de côté un document de la CCF envoyé à une rencontre internationale afin de le soustraire au débat, alors que ce texte arrivé le dernier jour de la rencontre en question, a été apporté sur place par des organisateurs qui avaient eu accès à internet. Il n'a pas été caché, il était là, à la disposition de ceux qui voulaient le lire (de plus il y a eu aussi les jours suivant un échange de mails entre les organisateurs et certains compagnons grecs, cabrés parce que convaincus qu'il y avait eu censure, puis séchés par le manque de fiabilité de leurs sources). On comprend mieux aussi pourquoi le Garant, pour valoriser ses propres considérations sur l'anonymat (qu'il partage à la limite, que ce soit clair) et le revendicationnisme (qu'il partage à la

limite, que ce soit clair, lui qui n'étant pas dogmatique est prêt à mettre les pieds dans tous les étriers), attribue au débat sur cette question « *une ambiguïté à propos du terme « revendication* » » qui l'aurait rendu peu clair. Ambiguïté qui n'existe que sa tête, où règne en maître la confusion à côté de la rancœur. Parmi les liens auxquels il renvoie en bas de page de sa mise en demeure, il se garde bien d'en inclure un relatif à l'*Annexe à un débat avorté sur l'anonymat et l'attaque*, dans laquelle il est écrit de manière plus que limpide : « *Les actions anonymes – et par anonymes nous entendons les actions accompagnées par le silence le plus absolu, les actions suivies de revendications minimales, sans sigles, ou au moins sans sigles récurrents...* ». Tout cela pour démontrer que le nœud de la question est et a toujours été la persistance d'une organisation spécifique avec une identité précise à exhiber à travers des communiqués détaillés. Une option opérative qui est par ailleurs incroyablement critiquée aussi par le Garant, qui reprend textuellement les mêmes arguments déjà apparus sur *Finimondo* pour ensuite nous accuser de vouloir s'arroger « *le monopole de la vérité révolutionnaire* ». Bah ! non seulement la « *vérité révolutionnaire* » n'a jamais été une de nos fables préférées, mais défendre le monopole, n'est-ce pas justement le tâche de celui qui protège le copyright ?

Arrivé à ce point, il ne reste au Garant qu'à préciser la durée du copyright dont il a la tutelle. En l'absence de revendication garantie AOC, combien de temps devra-t-on attendre avant d'exulter devant le feu sans devenir d'ignobles usurpateurs ? Dans le domaine éditorial par exemple, il nous semble que le droit d'auteur établit un laps de temps de soixante-dix ans après la mort d'un écrivain, avant que son œuvre ne soit libre de droit. Mais pour une action directe, ça fonctionne comment ? La jambisation d'Adinolfi a par exemple été revendiquée

quatre jours après l'action. La bombe de Brescia, plus de quinze jours après. Ça fait une belle différence. Mais voici une nouvelle qui condamnera à l'attentisme tous les défenseurs politiquement corrects de la révolte : fin janvier, quelques collègues de la *Cellula Acca*, représentants anglais de la même marque internationale, ont diffusé la revendication de quelques actions commises deux ans auparavant. Oui, exactement, deux ans ! *Alors, si ce n'est pas maintenant, c'est quand ?* Peut-être venons-nous de comprendre le choix fait par beaucoup de reporter les dépêches des journalistes en se limitant à en citer la source. On peut le faire tout de suite, et aucun homme de merde sous forme de Garant ne vous adressera de mise en demeure.

Quelle nostalgie pour le millénaire précédent, lorsque des anarchistes estimaient que Pensée et Dynamite devaient aller de pair, main dans la main, unis par une conjonction et pas séparés par une opposition. A l'époque, chaque anarchiste se mettait à l'œuvre sur la base de ses propres capacités, de son tempérament, de ses inclinaisons, et personne ne voyait rien de mal à cela, vu qu'une révolution a besoin aussi bien d'idées que d'actes. Ce n'était pas une compétition pour obtenir plus de « *J'aime* », c'était un jeu d'entrelacements. Mais aujourd'hui ? Un Di Giovanni qui mettait des bombes et publiait des livres, c'est un truc du passé. Un Reclus qui écrivait des livres et défendait qui mettait des bombes, c'est un truc du passé. Un Durruti qui braquait des banques et finançait ceux qui publiaient des livres, c'est un truc du passé. Aujourd'hui nous sommes au troisième millénaire, c'est pourquoi — on nous l'a dit et répété — il faut faire un choix : ou avec la Pensée, ou avec la Dynamite. Ou avec les spécialistes de la parole, ou avec les spécialistes de l'action. Non, merci. Nous continuons à penser

que la subversion a besoin aussi bien des neurones que des hormones, vu que le pouvoir doit être détruit autant dans ses structures mentales que physiques. Et nous persistons à penser qu'il n'est même pas aussi facile de faire une distinction entre théorie et pratique, considérant qu'il existe des idées qui font plus de dégâts pour l'ennemi qu'un attentat, et qu'il existe des actions qui font plus réfléchir qu'un essai (un philosophe comme Stirner a déchaîné l'assaut de nombreux rebelles, tout comme les bombes de Ravachol ont inspiré de nombreux lettrés). Plutôt que d'opposer les unes aux autres, nous sommes persuadés qu'il est nécessaire de les mélanger. Mais nous nous rendons compte, toujours plus compte, que cela constitue une véritable abomination aussi bien pour ceux qui pensent que la parole doit être confiée à des professeurs d'université qui savent de quoi ils parlent (?), que pour ceux qui pensent que l'action doit être réservée à des organisations combattantes qui savent ce qu'elles sont en train de faire (?).

Quel froid il fait aujourd'hui, et quelle quantité de boue nous a apporté le temps. Et donc, où avions-nous interrompu notre livre de fables ?

Finimondo

(1) Informa-azione précise qu'elle a donc décidé de la publier avec la réponse ci-dessus.

[Traduit de l'italien
d'informa-azione, 03/03/2016]





« Il y a le risque de se contenter de fantasmer sur des accidents ou des faits douteux (11), au lieu d'essayer de construire des parcours offensifs d'attaque contre ce monde. »

Kalin, *Propriété de la révolte ou spécialistes de la parole ?*

11. Cf. « Feux sacrés »

Feux sacrés

« Le feu de Prométhée, dérobé par la ruse, est bien un feu « technique », une procédure intellectuelle, qui démarque les hommes des bêtes et consacre leur caractère de créatures civilisées », assurait un célèbre spécialiste de l'antiquité grecque. Mais si on passe de la mythologie à l'histoire, quel exemple pourrait-on donner de cette technique ardente qui exalte la civilisation au détriment de l'animalité ? Voyons voir... Hiroshima ou Fukushima ?

Que la promesse de vie de la science se soit depuis longtemps déjà révélée une menace de mort, presque tout le monde s'en est rendu compte. Cela n'empêche pas que cette divinité continue d'être idolâtrée par beaucoup, insouciant du nombre de victimes sacrifiées sur son autel. Religion laïque moderne, elle impose ses dogmes en prétendant établir ce qu'est la réalité et quelles sont ses lois, à travers « l'ensemble des connaissances qui ont été configurées dans leur structure hiérarchique, leurs aspects institutionnels et organisationnels ». D'où le lien étroit entre blouses blanches, toges, uniformes et costards.

S'il existe des citadelles de la justice, de la police et de l'armée, il va de soi qu'existent aussi des citadelles de la science. Et il ne

s'agit pas de quartiers généraux où travaillent les défenseurs du pouvoir, mais plutôt de zones commerciales à mi-chemin entre le musée commémoratif et la baraque de foire, construites pour attirer et plumer les gogos. Eh bien, ces lieux ont démontré qu'ils ne sont pas seulement sensibles au feu de Prométhée.

Le 20 août dernier a éclaté un incendie à la Cité des Sciences de Paris — la plus grande d'Europe — dont les flammes auraient été libérées du chantier d'un centre commercial (y compris une salle de cinéma) qui devait surgir en son sein, projet dans lequel avaient été investis 110 millions d'euros. La rencontre entre la science, le spectacle et la marchandise a fait des étincelles : 10 000 m² sont partis en fumée, malgré le fait que les 120 pompiers intervenus sur place aient été aidés par la pluie. Les enquêteurs font l'hypothèse qu'il ait été produit par un court-circuit dans l'unique zone où les systèmes anti-incendie n'étaient pas en fonction.

Cet épisode nous remet en mémoire le soir du 4 mars 2013, lorsqu'un violent incendie détruisit quatre des six bâtiments qui composaient la Cité des Sciences de Naples. A l'époque, au cours d'une nuit limpide et sans nuages, il avait fallu treize heures aux

pompiers pour dompter les flammes. Qui en a été le responsable est resté un mystère. S'agissant d'un incendie sans doute volontaire, les enquêteurs ont fini par mettre en examen un gardien, qui pourra difficilement rembourser les 50 millions de dégâts.

Du reste, à qui viendrait-il à l'esprit de raser au sol de tels endroits ? A un fou, ou

à un criminel, ou peut-être à un passionné d'alchimie désireux de « *crever le tambour de la raison raisonnante et en contempler le trou* ». A personne d'autre, c'est clair.

[Traduit de l'italien de *Finimondo*, 22/8/15. Publié dans *Paris sous tension*, journal anarchiste sur Paris et au-delà, n°3, septembre 2015, page 2]

Il est arrivé tranquillement

Il est arrivé tranquillement, un vendredi matin, et s'est dirigé vers l'ouest de Paris. Vers une zone saturée de poudre par un sommet international toujours en cours, et un état d'urgence en vigueur depuis bien trop longtemps déjà. Autour de lui grouillaient des hommes en uniforme, armes de guerre en bandoulière, et d'autres encore en civil, prêts à dégainer. Quelques dizaines de mètres plus loin, des ballets de berlines aux vitres fumées n'auguraient rien de bon pour tous les ennemis de l'intérieur.

Sur cette rue du Faubourg-Saint-Honoré, il n'y a pas de numéro 13, supprimé par la superstition bigote de l'Impératrice Eugénie, un ordre scrupuleusement respecté par toutes les Républiques suivantes, bien que l'Etat, la science et l'économie soient devenus les Dieux plus palpables des ordures qui en peuplent les sommets. Qu'importe, l'homme n'a cure de ces anecdotes, ce n'est pas avec l'histoire qu'il a rendez-vous, mais avec lui-même. Il poursuit

son chemin jusqu'au numéro 72, encadré par deux petits sapins de Noël aussi faussement enneigés que ridiculement kitschs. Il sonne à une porte. On lui ouvre. Il sonne une seconde fois, et la deuxième porte réagit à l'identique. Quelques minutes plus tard, il marche à nouveau sur ce trottoir situé au coeur de la zone rouge la plus protégée d'un pays en guerre. Sa poche est un peu plus lourde. Légèrement plus lourde, mais lui seul peut s'en rendre compte. Il s'éloigne de ce quartier malfamé comme il était venu, tranquillement. Quelques mètres plus loin, les assassins assermentés de l'Elysée, de la résidence officielle de l'ambassadeur des États-Unis et du ministère de l'Intérieur continuent leur sale travail, imperturbables.

L'alerte est arrivée trop tard. Vers 11h, quatre vitrines de la bijouterie Chopard ont été délestées de leurs montres de luxe par un homme seul, « présentant bien » et « n'éveillant pas l'attention », au nez et à la barbe de tous les dispositifs de sécuri-

té des rues alentours. Il y en a pour plus d'un million d'euros. Quelqu'un a allongé son bras – armé de détermination et d'audace – pour alléger une boutique de ses valeurs concentrées là en abondance. Des objets qui ne manqueront à personne, et font désormais de l'homme un des plus recherchés de la capitale, de cette capitale où rien ne doit plus se passer. Une semaine plus tôt, le pouvoir s'était vanté d'une baisse de 16% des vols et cambriolages en région parisienne depuis le 13 novembre. L'homme a peut-être souri en entendant ce chiffre. Ce n'est certainement pas lui qui contribuera à l'alimenter !

Une radio locale passe la nouvelle de façon intermittente, sur un ton à la fois scandalisé et effrayé. De l'autre côté des ondes, nul doute par contre que plusieurs audi-

teurs se sont réjouis pour l'inconnu à la détermination intacte. Quelques-uns, avec la rage au cœur et la liberté pour passion, se sont peut-être même demandés, à voix basse : et si, plutôt que de rester sur une position défensive en protestant (vainement) contre un état d'urgence voué à s'éterniser, il n'était pas plutôt temps de braver le terrorisme d'Etat en continuant à développer (fructueusement) nos activités subversives *malgré* cet état d'urgence ? Parce qu'avec un peu de fantaisie et d'imagination, tout est toujours possible pour les individus qui ne se résignent pas.

Paris, vendredi 11 décembre 2015

[Publié dans *Paris sous tension*, journal anarchiste sur Paris et au-delà, n°4, janvier 2016, page 4]



SOURCES INITIALES DES TEXTES

Brescia - Ordigno contro scuola di polizia

http://informa-azione.info/brescia_ordigno_contro_scuola_di_polizia

Sotto pressione

<http://finimondo.org/node/1769>

Rivendicazione attacco alla scuola di polizia e comunicato della Cellula Anarchica acca

http://informa-azione.info/brescia_rivendicazione_attacco_alla_scuola_di_polizia_e_comunicato_della_cellula_anarchica_acca

Atto di rivolta, bene privato?

<http://finimondo.org/node/1782>

Proprietà della rivolta o specialisti della parola?

<http://piemonte.puscii.nl/articolo/24610/proprietà-della-rivolta-o-specialisti-della-parola>

Specialisti della parola o garanti del copyright?

<http://piemonte.puscii.nl/articolo/24615/specialisti-della-parola-o-garanti-del-copyright>

Fuochi sacri

<http://finimondo.org/node/1690>

Il est arrivé tranquillement

<http://cettesemaine.info/breves/spip.php?article1363>

<i>Le « débat théorique » façon Attaque</i>	3
<i>Brescia (Italie) : 200 flics réveillés de bon matin et de mauvaise humeur</i> <i>(19 décembre 2015)</i>	4
<i>Sous pression</i> <i>(18 décembre 2015)</i>	5
<i>Communiqués de la Cellule Anarchiste Acca (CAA)</i> <i>(4 janvier 2016)</i>	6
<i>Acte de révolte, bien privé ?</i> <i>(8 janvier 2016)</i>	8
<i>Propriété de la révolte ou spécialistes de la parole ?</i> <i>(1er mars 2016)</i>	11
<i>Spécialistes de la parole ou garants du copyright ?</i> <i>(3 mars 2016)</i>	17
<i>Faits douteux :</i>	
<i>Feux sacrés (août 2015)</i>	22
<i>Il est arrivé tranquillement (novembre 2015)</i>	23